

panorapresse.ouest-france.fr

Une autre maman s'est battue pour que sa fille conserve son AESH

3-4 minutes

Dans la suite de cette grève, une autre maman nous a contactés après avoir découvert que sa fille, scolarisée dans cette même école de [Romilly-sur-Andelle](#), avait perdu des heures de prise en charge par son AESH (Accompagnants d'Élèves en Situation de Handicap).

« **Ma fille, notifiée MDPH (Maison départementale des personnes handicapées) bénéficie d'une AESH sur planning fixe. Mais le 21 mai, en revenant de l'école, elle me dit qu'elle ne l'avait pas eue.** » La maman avoue ne pas s'inquiéter sur le coup mais le lendemain, le vendredi la situation se renouvelle ainsi que le mardi suivant (le lundi de Pentecôte étant férié, il n'y avait pas d'école).

« **J'ai alors contacté l'école. Il m'a été répondu que suite à la grève, le PIAL (pôle inclusif d'accompagnement localisé - organisme qui gère les AESH) a pris des mesures, et dans l'urgence, l'AESH de ma fille a été réassignée à un autre enfant.** » La mère de famille s'inquiète alors.

« **Ma fille a un trouble du spectre de l'autisme (TSA) et un Trouble du déficit de l'attention avec hyperactivité (TDAH). Son quotidien est ritualisé. Cela a un impact sur son comportement. Hier soir elle était très stressée.** » Aussitôt la maman contacte l'Inspection Académique de Territoire (à [Étrépagny](#)) qui lui répond qu'une solution sera trouvée.

Elle interpelle le président de la République

Sans nouvelle des services de l'Éducation nationale le mardi soir, la maman poursuit ses démarches pour que le jeudi, sa fille puisse être de nouveau accompagnée par son AESH. Elle contacte alors l'inspection académique, les syndicats enseignants, interpelle le préfet ainsi que le président de la République.

« **Ma démarche ne vise absolument pas l'école de [Romilly-sur-Andelle](#). Les enseignants, les AESH, la direction et l'ensemble de l'équipe éducative font preuve d'un engagement, d'une bienveillance et d'un professionnalisme remarquables. Le problème ne vient pas d'eux. Il vient du manque de moyens humains dont ils disposent pour accomplir leur mission.** »

Le rôle essentiel des AESH

Elle souhaite d'ailleurs « **mettre en lumière le rôle essentiel des AESH** ». « **Ce sont des travailleurs de l'ombre de l'Éducation nationale. Chaque jour, ils permettent à de nombreux enfants de trouver leur place à l'école, de progresser et de gagner en autonomie. L'inclusion scolaire ne repose pas uniquement sur des textes et des promesses. Elle repose chaque jour sur des femmes et des hommes qui accompagnent nos enfants dans l'ombre : les AESH.** »

C'est d'ailleurs sur cela que cette maman a insisté tout en se battant « **pour que les droits de ma fille soient respectés** ». « **Les accompagnants qui lui sont accordés ne sont pas des privilèges mais des droits. Lorsqu'ils ne peuvent être assurés de façon stable, ce sont ces droits qui sont fragilisés.** »

« **Il faut les moyens humains nécessaires** »

La situation s'est finalement débloquée quelques jours plus tard, après plus « **d'une semaine sans visibilité** », la petite fille retrouvant son accompagnement sur jour et heure fixes. Mais cette maman a voulu maintenir son témoignage « **pour montrer que je refuse de me résigner** ». « **Nos enfants sont les citoyens de demain. Ils méritent une école qui leur donne réellement les moyens de réussir. Soutenir l'école, c'est aussi lui donner les moyens humains nécessaires pour accompagner chaque enfant.** »

Aurélie Hébert